

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 8 OCTOBRE 2020

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le 8 octobre à 19h30 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. Marc Corriveau, Maire, les conseillères et les conseillers suivants : Mmes Agnès Derouin, Geneviève Henry et Marie Ouellette, MM. André Champagne, Maurice Marchand et Jacques Robitaille.

Les membres présents forment le quorum.

### **RÉSOLUTION No 335-2020**

#### **RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET ADJUDICATION DU CONTRAT – RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DE LA RUE PRINCIPALE ET DE LA RUE ROBITAILLE**

L'ouverture des soumissions s'est effectuée à la Mairie de Saint-Thomas, le mardi 6 octobre 2020 à 10h00. Trois (3) soumissions ont été reçues et suite à la vérification des soumissions par la firme Les services EXP, en voici les résultats, tous les prix excluent la TPS et la TVQ :

Les Entreprises René Vincent Inc.	110 643.75\$ plus taxes
Trottoir Joliette Inc.	137 300.00\$ plus taxes
BLR Excavation	138 233.16\$ plus taxes

La firme Les services EXP recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Les Entreprises René Vincent Inc.

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas adjuge le contrat à Les Entreprises René Vincent Inc., pour le réaménagement de l'intersection de la rue Principale et de la rue Robitaille, au montant de 110 643.75\$ plus taxes. Légalement, la présente résolution fait foi de contrat entre la Municipalité de Saint-Thomas et Les Entreprises René Vincent Inc.

### **RÉSOLUTION No 336-2020**

#### **DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MME SYLVIE LABELLE**

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par M. André Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte la lettre de démission de Mme Sylvie Labelle, coordonnatrice à la bibliothèque. Mme Labelle restera en poste jusqu'au 22 octobre 2020 inclusivement.

### **RÉSOLUTION No 337-2020**

#### **OFFRE D'EMPLOI – « COORDONNATEUR/COORDONNATRICE À LA BIBLIOTHÈQUE »**

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 8 OCTOBRE 2020**

Saint-Thomas affiche aux endroits appropriés et dans le journal local une offre d'emploi pour le poste de « Coordonnateur/Coordonnatrice à la bibliothèque », à titre de surnuméraire à temps partiel avec possibilité de permanence.

### **RÉSOLUTION No 338-2020**

#### **COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE CONCOURS DE « COORDONNATEUR/COORDONNATRICE À LA BIBLIOTHÈQUE »**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas nomme M. Marc Corriveau, Maire, Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Karine Marois, directrice des loisirs, membres du comité de sélection pour le concours de « Coordonnateur/Coordonnatrice à la bibliothèque ».

### **RÉSOLUTION No 339-2020**

#### **STAGIAIRE EN PROVENANCE DU CERIU (CENTRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN INFRASTRUCTURES URBAINES)**

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas mandate Mme Danielle Lambert, directrice générale et secrétaire-trésorière, à effectuer les démarches nécessaires pour accueillir un stagiaire étudiant au CERIU en 2021 (hiver et automne 2021) dans le but de faire l'inventaire de nos infrastructures. La méthode de rémunération sera analysée.

### **RÉSOLUTION No 340-2020**

#### **ÉCOCENTRE – MRC DE JOLIETTE**

Attendu que la MRC de Joliette analyse la possibilité d'implanter et d'opérer un écocentre pour la MRC de Joliette ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a adopté le 3 février 2020 une entente avec Dépôt Rive-Nord pour l'utilisation de l'écocentre situé à Saint-Thomas pour les citoyens de Saint-Thomas ;

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas veut se soustraire au projet d'implantation et d'opération d'un écocentre appartenant et administré par la MRC de Joliette.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS (Aucune)**

## SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 8 OCTOBRE 2020

### RÉSOLUTION No 341-2020

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h45.

---

M. Marc Corriveau  
Maire

---

Mme Danielle Lambert B.A.A.  
Directrice générale et sec.-trésorière